



Infos de Serre

Bulletin mensuel du Réseau Action Climat et de ses associations membres



Grenelle de l'environnement : Peut mieux faire !

Qu'attendions-nous du Grenelle de l'Environnement, nous ONG, il y a 3 ans lorsque nous l'avons soufflé à l'oreille du président ? La révolution écologique, pardi ! La loi est votée et l'heure du bilan a sonné.

A l'époque Nicolas Sarkozy s'exprimait en ces termes :
 « Premier principe : tous les grands projets publics, toutes les décisions publiques seront désormais arbitrées en intégrant leur coût pour le climat et pour la biodiversité(...). Deuxième principe, nous allons renverser la charge de la preuve. Les décisions dites non écologiques devront être motivées et justifiées comme ultime et dernier recours. C'est une révolution dans la méthode de gouvernance de notre pays ! »

3 ans plus tard, le compte y est-il ?

Bien sûr, le Grenelle a permis des avancées. Le bonus-malus automobile a participé à la réduction des émissions de gaz à effet de serre des ventes automobiles en France. L'adoption d'objectifs ambitieux dans le domaine de l'habitat notamment pour les constructions neuves, le lancement de l'écoPTZ pour inciter à la rénovation thermique de l'habitat et l'introduction de modifications significatives dans le domaine de l'urbanisme sont des avancées substantielles. Mais finalement, ces mesures, particulièrement dans l'habitat étaient consensuelles : les professionnels du bâtiment étaient prêts et il suffisait de mettre tout le monde autour d'une table pour constater que chacun avait à y gagner.

Nous avons des raisons d'être mécontents

Le nucléaire n'a pas été mis au débat et aucune mesure réellement structurante n'a été adoptée :

- la contribution climat énergie a été annulée alors qu'elle constitue notre unique assurance vie envers le changement climatique,
- la mise en œuvre de l'écoredevance poids-lourds visant à opérer un rééquilibrage modal du transport routier de marchandises vers des modes plus respectueux de l'environnement est reportée à... après les élections présidentielles de 2012, autant dire aux calendes grecques.
- de nombreux projets autoroutiers et contournements de villes ont été décidés, sacrifiant encore et toujours de nouvelles entailles paysagères et renforçant la dépendance automobile quand l'objectif énoncé du Grenelle était clairement d'inverser la tendance...

Bien sûr, la révolution écologique n'est pas simple. Réformer les modes de décisions publiques demande de la persévérance, du courage, de la persuasion et impose de savoir sacrifier au

court-termisme du calendrier électoral et même pendant la tempête de garder le cap.

Or, les beaux discours sur la croissance et les emplois verts ne tiennent qu'un temps, un temps qui n'aura pas résisté à la crise financière, à la crise économique, à la crise agricole et... aux élections régionales.

A qui la faute ?

Aux lobbies industriels qui hurlent à la double peine lorsqu'on les menace d'être soumis à la taxe carbone alors

qu'ils empochent des centaines de millions d'euros grâce à des allocations de quotas gratuits en excès ;

A certains parlementaires qui ont du mal à sortir des trente glorieuses, d'une vision gageant uniquement sur la technologie salvatrice... (nucléaire)

Et à une classe politique aussi bien dans les rangs de l'opposition que dans la majorité qui n'a pas encore fait sa révolution écologique et qui continue à opposer environnement et social, pour lesquels le productivisme vers toujours plus de biens matériels est seul gage possible de croissance.

Des pistes ont été explorées et doivent perdurer

La méthode Grenelle de concertation à cinq collèges (syndicats, patronat, ONG, Etat, collectivités) a permis d'initier un vrai dialogue, au-delà des postures de chacun, permettant d'ouvrir la négociation faisant apparaître les points de discordance et d'accords potentiels. Même s'il est moins actif qu'au moment du Grenelle, ce dialogue se prolonge et doit continuer.

Les dossiers environnementaux ont acquis un stade irréversible de légitimité. Les Allègre et Courtilot pourront s'escrimer tant et plus, ils n'arriveront pas à inverser la tendance. La prise de conscience citoyenne ainsi qu'au niveau des décideurs et ce à n'importe quel échelon territorial est sans précédent. Maintenant que la loi Grenelle est votée, nous n'avons plus rien à attendre au niveau national avant la prochaine mandature. Les marges de manœuvre se sont refermées avec le vote de la loi Grenelle II à l'Assemblée Nationale.

Il faut maintenant que l'élan du Grenelle se décline dans les territoires et permette l'émergence de plans énergies-climat territoriaux novateurs et ambitieux.

> Sandrine Mathy

Présidente, Réseau Action Climat-France

¹ Extrait du discours de Nicolas Sarkozy à l'occasion de la restitution des conclusions du Grenelle de l'Environnement, Palais de l'Élysée - Jeudi 25 Octobre 2007

L'Europe doit réduire ses émissions d'au minimum 30% pour 2020 !

Via l'accord de Copenhague, les pays industrialisés ont été invités à communiquer leurs futurs objectifs de réduction d'émissions de GES à l'horizon 2020. Les premières annonces conduisent à une fourchette de réduction comprise entre -12% et -18%, soit bien en-deçà de la fourchette -25% -40% de réduction indispensable pour rester sous les 2°C d'ici la fin du siècle.

Leader souvent autoproclamée sur les questions climatiques l'Europe reste pourtant arc-boutée sur l'objectif de réduction de seulement -20% en 2020, par rapport à 1990 adopté avec le paquet énergie-climat en décembre 2008. C'est clairement insuffisant.

Pour autant, l'Europe s'est engagée à passer à un objectif de réduction de -30% si les « *pays développés s'engagent à atteindre des réductions d'émission comparables et que les pays en développement plus avancés s'engagent à apporter une contribution adaptée à leurs responsabilités et à leurs capacités respectives(...)* ». Afin de préparer les discussions sur ce passage à un objectif de réduction de 30%, la Commission européenne a été chargée de présenter un rapport sur les conséquences des négociations de Copenhague sur les actions à entreprendre au niveau de l'UE. Ce rapport, rendu public le 26 mai, analyse les arguments qui justifient aujourd'hui le passage au niveau européen à un objectif de -30% pour 2020 et identifie les options qui permettraient à l'Europe de passer à cet objectif.

L'ensemble des conditions sont aujourd'hui réunies pour que l'Europe adopte sans plus attendre un objectif de réduction de ses émissions d'au minimum 30% pour 2020, par rapport à 1990. Cette décision est désormais entre les mains des Etats membres. Les détails : http://www.rac-f.org/article.php3?id_article=1720

Disposition scandaleuse en faveur des 4x4

Une directive européenne de 2007, transposée en catimini sous forme d'arrêté le 4 mai 2009, classe certains véhicules 4x4 dans la catégorie NI, réservée auparavant aux véhicules utilitaires. Grace à cette nouvelle réglementation, les constructeurs automobiles peuvent désormais homologuer leurs modèles de 4x4 dans cette catégorie,

ce qui exonère les entreprises acheteuses du malus écologique de la taxe sur les véhicules de société et leur permet de déplaçonner leur amortissement.

Un gros cadeau pour les sociétés qui cherchent à renforcer leur parc automobile par des véhicules « virils » et polluants, et

pour les constructeurs automobiles qui voient dans cette disposition le moyen de relancer de plus belle le marché du 4x4. Dès l'annonce de cette aubaine, les constructeurs comme Renault, Volvo, Audi, BMW se sont lancés dans l'adaptation et l'homologation de leur mastodontes (Audi Q7, BMW X6, etc). Introduite dans le droit français au mépris des considérations écologiques et énergétiques, cette nouvelle réglementation n'a strictement aucune justification, si ce n'est un soutien cynique et outrageux au déjà très prospère et très polluant secteur automobile.

Retrouvez l'arrêté du 4 mai 2009 : www.legifrance.gouv.fr



Ceci est un véhicule utilitaire. Si, si !...

Victoire significative pour le climat en Angleterre

Annulation du projet d'extension de l'aéroport d'Heathrow

Excellente nouvelle pour le climat au Royaume-Uni : le nouveau gouvernement britannique a annoncé la semaine dernière l'annulation du projet d'extension d'Heathrow, le principal aéroport de Londres. Cette belle victoire vient couronner huit années de campagne et coupe court à un projet néfaste.

Selon Greenpeace ce projet apparaissait comme irresponsable et déraisonné et son abandon atteste que la mobilisation citoyenne en faveur du climat peut payer !

Pour s'opposer à ce projet, Greenpeace a lancé une campagne baptisée « Airplot » (jeu de mots entre « airport », aéroport en anglais, et « plot », qui signifie « complot »). Son principe était simple : acheter un terrain grand comme un stade de football, situé à l'orée du village de Sipson (700 foyers environ), qui était menacé de destruction par la construction de cette troisième piste pour l'aéroport d'Heathrow, et en diviser la propriété entre



plusieurs milliers de personnes du monde entier. Objectif : créer un vrai casse-tête juridique pour le gouvernement...

Pari réussi : plus de 90 000 personnes ont « occupé » symboliquement le terrain affecté à l'expansion de l'aéroport, demandant l'annulation du projet aux parlementaires britanniques.

Grâce à leur mobilisation, ce sont près de 3,5 millions de tonnes de CO₂ qui ne seront pas rejetées dans l'atmosphère. Le secteur des transports est responsable à lui seul de plus de 25 % des émissions de gaz à effet de serre européennes – un chiffre en constante augmentation, ce qui compromet les efforts entrepris dans d'autres secteurs.

Accroître des infrastructures aéroportuaires sur le sol européen, comme c'est prévu en France à Notre Dame des Landes, est absurde quand on sait que les pays européens se sont engagés à réduire de 20 % leurs émissions de gaz à effet de serre. La décision courageuse du gouvernement britannique devrait en inspirer d'autres...

Plus de détails (en anglais) sur www.airplot.org.uk

Taxe sur les transactions financières Pour une taxe Robin des Bois



L'idée n'est pas nouvelle, mais les conditions sont aujourd'hui réunies pour que le secteur financier assume les déséquilibres dans lesquels sa dérégulation absurde a entraîné le monde.

Des centaines de milliards de dollars ont été mobilisés pour sauver les banques et le système financier, mais rien n'est fait

pour répondre aux crises majeures : la lutte contre la faim, les pandémies, le dérèglement climatique, la précarité énergétique ou encore l'accès au logement décent.

Si les gouvernements baissent les yeux lorsqu'il est question de se saisir de ces questions, de nouvelles pistes de ressources financières doivent être explorées.

La taxation des transactions financières pourrait dégager des montants financiers importants (entre 200 et 800 milliards \$/an) tout en restant quasiment indolore pour ce secteur. Géré de façon responsable et concertée, ce fonds permettrait de mettre en œuvre des politiques globales ambitieuses à la mesure des enjeux, et de fixer des contraintes à un secteur instable et qui entraine le monde avec lui.

Nombreux sont les économistes de premier plan à soutenir cette initiative. Les associations sont prêtes à prendre part aux réflexions, et les citoyens y voient l'initiative de justice sociale tant attendue. Ne manque plus que la volonté politique.

Soutenons ensemble la taxe Robin des Bois sur :

www.makefinancework.org

Marché européen de quotas d'émissions de CO₂ Les industries réalisent des profits faramineux et menacent de délocaliser

Alors que la France défend corps et âme à Bruxelles la mise en place d'une taxe d'ajustement aux frontières pour incorporer les émissions de CO₂ des produits importés en Europe, un nouveau rapport de CE Delft révèle que les entreprises censées être protégées par cette mesure réalisent aujourd'hui des profits faramineux grâce à la réglementation européenne.

Ce rapport intitulé "Does the energy intensive industry obtain windfall profits through the EU ETS ?" montre en effet que les secteurs industriels couverts par le système européen d'échanges de permis d'émissions ont passé le coût des quotas de CO₂ dans le prix de leurs biens alors que ces quotas leur ont été attribués gratuitement ! Les profits ainsi réalisés par eux s'élèveraient à près de 14 milliards d'euros sur la période 2005-2008.

Les principaux secteurs concernés sont ceux de l'acier, de la chimie ainsi que les raffineries. Or, ce sont ces mêmes secteurs qui aujourd'hui exercent un fort lobby au niveau européen pour empêcher le passage à un objectif de réduction des émissions européennes plus ambitieux et qui plaident pour davantage de quotas gratuits à partir de 2013.

Retrouvez le rapport sur :

www.rac-f.org/article.php3?id_article=1715

Campagne des Amis de la Terre Non aux sables bitumineux

Les Amis de la Terre ont lancé une campagne pour alerter sur l'exploitation de plus en plus intensive des sables bitumineux, la source d'énergie la plus néfaste pour le climat actuellement. Les sables bitumineux sont un mélange de sable, d'argile et d'eau saturé en bitume. Ce pétrole sous forme solide se trouve principalement au Canada, mais aussi au Venezuela et dans plusieurs pays africains, dont le Congo-Brazzaville et Madagascar.

TOTAL, malgré son discours officiel sur le développement durable et les énergies renouvelables, investit massivement (2,5 milliards de dollars) dans les sables bitumineux (contre 250 millions d'euros pour les énergies renouvelables).

Les techniques d'extraction des sables bitumineux requièrent davantage d'énergie que pour le pétrole conventionnel, du fait de l'extraction et de la transformation du bitume en un pétrole brut de synthèse. L'extraction des sables bitumineux rejette de 3 à 5 fois plus de gaz à effet de serre (GES) que pour les hydrocarbures conventionnels. Les émissions de GES par habitant ont augmenté de 26 % au Canada en 2005 par rapport à 1990 et ont dépassé celles des États-Unis.

Les régions où les sables bitumineux sont exploitées sont polluées par les rejets de produits toxiques avec un taux de cancer élevé, des pluies acides et une pollution des eaux souterraines et superficielles. Par ailleurs, l'extraction minière des sables bitumineux détruit la forêt boréale, les tourbières, les zones humides, les rivières et la biodiversité.

Téléchargez le rapport « Tar sands - Fuelling the climate crisis, undermining EU energy security and damaging development objectives » des Amis de la Terre Europe :

www.foeeurope.org/corporates/pdf/Tar_Sand_Final_May10.pdf



Claude Allègre attaque Politis



Le journal lance une pétition

L'ancien ministre s'estime diffamé par une tribune parue dans Politis le 18 juin 2009. Le texte portait les signatures de huit personnalités du monde universitaire,

scientifique ou associatif et revenait sur l'affaire du volcan de la Soufrière en juin 1976. Le procès qui se profile devra prendre soin de dissocier clairement les faits reprochés aux rédacteurs et la crédibilité de Claude Allègre en matière scientifique.

<http://www.politis.fr/Claude-Allegre-attaque-Politis,10535.html>

Naissance de Virage Energie Île-de-France

Virage Energie Île-de-France s'est constituée récemment afin de travailler sur des scénarios de réduction des émissions de gaz à effet de serre à horizon 2050 (facteur « au moins » 4) et 2020 tout en renonçant au nucléaire.

<http://virage-energie-idf.over-blog.com>



Aller plus loin

Prochain Mardi de 4D, 15 juin 2010

Les circuits courts alimentaires

Au programme de ce Mardi de 4D, les circuits courts : engagent-ils sur la voie de systèmes alimentaires plus durables, c'est à dire écologiques et territorialisés ?

On pourrait définir le circuit court comme un mode de relation qui met directement en contact les producteurs ou des associations de producteurs et les consommateurs. Intervient aussi la notion de proximité géographique entre le lieu de production et celui de la vente.



La mise en contact contractuelle entre paysans et consommateurs que visent les « associations pour le maintien de l'agriculture paysanne », ainsi que la vente directe sont aussi des vecteurs de valeurs éducatives, culturelles et constitutives de lien social. Ils peuvent être aussi les ambassadeurs des patrimoines culinaires, des traditions de savoir faire locaux, comme dans le cadre des parcs naturels régionaux.

Les circuits courts concernent essentiellement des produits peu élaborés et peu conditionnés et s'opposent aux politiques de marques qui font la promotion de produits complexes qui agglomèrent des matières premières de nature et de provenance indifférenciées. Enfin, malgré l'engouement marqué pour les circuits courts, il ne faut pas sous-estimer les obstacles auxquels ils se heurtent notamment en zone périurbaine, comme en Ile-de-France qui cumule difficultés d'accès au foncier et perte de fermes dans les environs.

Intervenants :

- Yuna Chiffolleau, Chercheur INRA, sociologie/sociologie économique
- Dominique Marion, Président FNAB
- Marc Gastambide, Directeur de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France
- Hélène Cillières, Présidente de l'AMAP Montrouge

Date et lieu

Mardi 15 juin 2010
 17h30 à la Salle des Mariages de la Mairie du 10ème arrondissement
 72, rue du Fbg. Saint-Martin, 75 010 Paris
 Métro Gare de l'Est (sortie « Faubourg Saint Martin »)
 Entrée libre et gratuite
 Merci de confirmer par mail: adebouci@association4d.org

Ligue Européenne des Energies renouvelables Et les lauréats 2010 sont...

La cérémonie de récompenses de la Ligue des Champions EnR a eu lieu le mercredi 19 mai à Dunkerque, lors de la 6ème conférence européenne des villes durables. Cette compétition « positive » entre villes européennes vient récompenser les collectivités ayant déployé le plus d'efforts et de puissance renouvelable sur leur territoire.

Cette ligue a mobilisé 2 600 collectivités européennes et 50 millions d'habitants provenant de sept pays différents : Allemagne, Bulgarie, France, Hongrie, Italie, Pologne et République tchèque.



Le podium final

Les lauréats de cette première saison de la Ligue des Champions EnR sont Prato-allo-Stelvio (Italie), Nowa Dęba (Pologne), Neckarsulm (Allemagne), et Ulm (Allemagne) chacune dans leur catégorie. Deux villes françaises se distinguent parmi les champions européens : Montdidier (80), parmi les villes de 5 000 à 20 000 habitants, et Grenoble (38), parmi les villes de plus 100 000 habitants.

Toute l'info sur : <http://www.res-league.eu/fr/french-league>

Audition de James E. Hansen à l'Assemblée Nationale



De passage à Paris, le célèbre climatologue américain de la NASA James Hansen a été auditionné par la Commission du développement durable de l'Assemblée nationale. Il a démystifié « les contrevérités qui rassurent » des climatosceptiques et en a appelé à un sursaut des politiques.

Retrouvez la vidéo de l'audition sur : http://www.rac-f.org/article.php?id_article=1721

Lancement de la campagne 10:10

10:10 est une campagne de mobilisation contre le changement climatique qui repose sur un engagement volontaire et invite toute personne, entreprise, collectivité ou organisme à réduire de 10 % ses émissions de gaz à effet de serre sur une période de 12 mois débutant en 2010.



Le lancement de la campagne aura lieu le 5 juin partout en France. De nombreux événements seront organisés. Plus de détails sur : www.1010.fr

3 000 000 litres
 de pétrole environ s'échappent **chaque jour** depuis le 20 avril de la fuite causée par l'explosion de la plate-forme pétrolière BP.

